

Procédure engagée par l'Italie contre ChatGPT

Autorités italiennes interdisent la collecte de données par ChatGPT

Les autorités italiennes ont imposé une interdiction immédiate de collecte de données par le robot conversationnel ChatGPT. Cette décision intervient après que ChatGPT a été accusé de ne pas respecter la législation sur les données personnelles. L'autorité italienne de protection des données personnelles a reproché à ChatGPT de ne pas vérifier l'âge de ses utilisateurs, ce qui expose les mineurs à des réponses non appropriées. Elle a également noté l'absence d'une note d'information aux utilisateurs dont les données sont récoltées et l'absence d'une base juridique justifiant la conservation des données personnelles. Les autorités italiennes ont demandé à OpenAI, le fournisseur de technologie derrière ChatGPT, de communiquer les mesures prises pour remédier à cette situation. À défaut, OpenAI pourrait faire face à des sanctions allant jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial.

Bloquage de comptes et perte de données

Selon Le Monde, ChatGPT ne peut plus être accédé par les citoyens italiens car il est interdit à OpenAI d'utiliser leurs données personnelles. Cependant, l'accès au site semble pour l'heure toujours possible pour les internautes italiens. Le quotidien italien Corriere della Sera a rapporté que l'autorité de régulation de la vie privée a demandé à OpenAI de bloquer l'accès à tous les comptes enregistrés avec une adresse e-mail italienne dans les prochains jours. Cette demande intervient après que ChatGPT a subi une perte de

données le 20 mars concernant les conversations des utilisateurs et les informations relatives au paiement des abonnés au service payant.

Les limites morales de l'IA

ChatGPT, qui est destiné aux personnes de plus de 13 ans, a été créé pour offrir un chatbot qui puisse générer des conversations plus humaines que les outils existants. En février 2023, Le Monde avait testé les limites morales de l'intelligence artificielle génératrice de contenus. Le test avait consisté à donner à ChatGPT des sujets problématiques, tels que l'inceste ou l'apologie du terrorisme, pour examiner la réponse de l'IA. Le Monde avait conclu que « ChatGPT n'est pas une incarnation du mal, sinon qu'il reflète, comme un miroir brouillé, les problèmes et les préjugés de la société humaine, tout en obéissant à la logique de calcul inhérente à l'IA ».

Conclusion

Les autorités italiennes ont pris des mesures pour protéger les données personnelles de leurs citoyens en imposant une interdiction de collecte de données par ChatGPT. Si OpenAI ne communique pas les mesures prises pour remédier à cette situation dans les prochains jours, ils pourraient faire face à des sanctions allant jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial. Cette décision soulève des questions sur l'utilisation de l'IA et la protection des données personnelles. ChatGPT a été créé pour générer des conversations plus humaines, mais cela comporte également des risques, notamment pour les mineurs. Il convient donc de veiller à ce que les applications d'IA soient conformes à la réglementation, en particulier en matière de protection des données et de respect de la vie privée.

Source : www.lemonde.fr

→□ Accéder à CHAT GPT en cliquant dessus